

## Festival « Sa m'aim » 2012

### Emotion à la « Tribune des Tréteaux »

Comment aborder le tragique et douloureux passé de l'Esclavage à Bourbon avec le challenge toujours aléatoire de faire monter sur scène des comédiens handicapés ?

**C'est à cette double problématique que s'attelle la compagnie « Arnaud Productions », avec une prise de risques courageuse et noble, selon un texte, un montage et une mise en scène de Jacques Maincent.**

Devant une toile de fond qui représente une belle et vaste maison de maîtres, demeure de pouvoir patricien et d'économie florissante, des enfants apparaissent, la douce et enjouée Marie-Jeanne, son frère jumeau Charles-Auguste ainsi que la coquette et vaniteuse Marie-Charlotte. Les jeux enfantins ne sont jamais anodins et les relations s'avèrent bien cruelles quand la différence de l'être se manifeste : Lisa ainsi que son frère de lait, Laverdure, en font la quotidienne expérience dans le statut qui les emprisonne dans une infériorité de fait, l'esclavage.

C'est en accompagnant la vie de ces personnages qui appartiennent à l'histoire de notre île, que nous traverserons, le temps du spectacle, les sombres années de servage, les révoltes et le marronnage des victimes de l'inhumanité des gros blancs détenteurs de tous les privilèges, vie, mort, droit de cuissage et exploitation de ce « bois d'ébène » dont l'asservissement est devenu le support de leurs richesses. Mais le temps fait accéder aux droits inaltérables des individus dans l'égalité idéale, le temps impose sa loi d'usure à tous les systèmes de pensée, les « civilisations (sont) mortelles », ainsi que l'écrivait Paul Valéry. Et les années passant, la structure sociale initialement définie chancelle, les prises de conscience débouchent sur des actions de révolution, et l'existence de chacun subit les plus terribles bouleversements.

Des caractères typés donnent une palette variée de comportements : le père magnanime et éclairé qui fait instruire les enfants nés sur son domaine, le gouverneur qui prône écoute et équité au tribunal, tremplins nécessaires pour

la reconnaissance de l'Autre ; mais aussi le commandeur impitoyable, le capitaine de bateau négrier qui fait de la cruauté sadique un mode unique de traitement des populations noires, raziées et déportées ; le chasseur de marrons, le voisin libertin qui fait de ses jours une succession de fêtes. Tout un panel de personnalités contrastées par le biais de qui se succèdent les phases de l'Histoire en marche ; le propos se focalise sur une seule famille, microcosme, macrocosme, tout est dit. Le Code noir est appliqué, les intrigues et les bassesses meurtrières des profiteurs sont révélées au grand jour, la souffrance du courage asservi est fortement soulignée. Le « Roi des Marrons », esclave lettré, instruit à la langue du maître, fait du créole l'instrument langagier de sa révolte, son arme mentale, sa victoire contre toute velléité de conditionnement. Laverdure fait du mot « Liberté » l'étendard de son existence.

C'est un spectacle humainement très prenant qui soulève une immédiate empathie du public pour les personnages de Lisa, de Laverdure et des esclaves anonymes qui s'épuisent au travail domestique ou au labeur des champs. Et c'est un spectacle très préparé avec une bande-son qui mêle voix *off* et chansons.

L'aspect historique peut ainsi être abordé, instruction ou rappel des faits pour le public et allègement du texte à mémoriser pour la scène. C'est clair, c'est humaniste et c'est pédagogique sans être lourdement didactique.

Le contexte des sentiments partagés entre esclaves qui portent les marques des châtiments infligés s'exprime en chansons : les refrains sont des repères importants pour nos comédiens handicapés qui peuvent ainsi vivre et partager les moments forts de l'aventure du théâtre : « Je balaie, je marche, je tourne et je danse » ; « le vent de l'Histoire souffle dans les palmes », « on a tué nos racines. »

Dans une deuxième partie, sur toile de fond représentant un *ti case* créole où s'abrite Lisa qui élève Arnaud, le fils de Marie-Jeanne morte en couches, où la rejoint le rebelle Laverdure que rien ne peut détourner de sa colère révoltée, les dialogues sont en créole : « *Nou chant, nous danse pou oubli le mort... L'a vend a nou kom un mobilier... Marmay a nou n'aura pa le même sort.* »

La représentation met en valeur toutes les compétences des comédiens de la différence, bien encadrés par les adultes valides, et l'on entend un « petit voisin » joueur d'harmonica, et l'on voit un mime expressif sur *play-back* ; le texte français est long et en langage soutenu, les échanges en créole sont expressifs et joués avec passion. Chacun porte son rôle à son maximum.

Un cas de conscience est finalement soumis à l'auditoire que nous constituons dans un tribunal fictif : faut-il, aux termes, du Code noir appliquer la peine de principe ? Faut-il au mépris de toute humanité condamner à mort ? Ou faut-il acquitter, au terme des débats, celui qui a successivement tué pour sa liberté et sauvé par simple souci du respect de toute vie ?

La salle unanime vote la relaxe et, au son des percussions sur rouleur, nous entonnons la chanson du « Roi des Marrons ».

Spectacle alternatif, spectacle très ambitieux qui fait du comédien handicapé un participant actif à la grande cérémonie d'un théâtre généreux, spectacle émouvant à bien des égards, engagé contre tout racisme, contre toute discrimination, un bel exemple de rassemblement des êtres et des âmes.

Bravo à Jacques Maincent qui porte haut les couleurs de notre île et de son combat pour l'insertion de ceux qui naissent porteurs d'une différence que l'on veut magnifier, bien loin de la considérer comme une malédiction familiale.

Bravo à tous ceux qui ont écrit et chanté, joué et dansé, de tous âges, tous ensemble, pour que vive et perdure ce théâtre handicapé qui dépasse le handicap.

A voir, à revoir, à encourager, et... à méditer !

**J.**